

### COORDONNEES :

- Rue du jeu d'arc - 60190 REMY
- 03.44.42.68.14
- 06.13.86.50.30
- [afr.remy@neuf.fr](mailto:afr.remy@neuf.fr)



**FACEBOOK DE  
L'ASSOCIATION :**

### HORAIRES DE LA JOURNEE CLASSIQUE :

9h30-12h / 13h30-17h

### HORAIRES DES ACCUEILS PERI-CENTRE :

- à partir de 8h (de 8h à 9h30)
- sur le temps du midi, sans cantine (de 12h à 13h30)
- jusque 18h (de 17h à 18h)

*Ces trois plages-horaire sont facturées en supplément de la journée classique*

### TARIFS ET REGLEMENTS :

L'Adhésion à l'Association Familles Rurales de Remy est OBLIGATOIRE. Elle est valable en année civile et s'élève à 23€ pour l'année 2024.

L'Accueil est facturé sur la base d'une journée de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h, quelque soit le temps de fréquentation de l'enfant. Il est calculé selon les ressources des familles et fonction du barème n°2 de la CAF. Attention : Toute journée commencée est due.

Les accueils péri-centre sont facturés en supplément de la journée.

La facturation se fera en début du mois suivant.

### ENCADREMENT :

Les animateurs sont recrutés en fonction de leurs diplômes (BPJEPS, BAFA, BAFD), et/ou de leurs expériences, dans le respect de la réglementation Jeunesse et Sports.

### L'EQUIPE D'ANIMATION EST CONSTITUEE DE :

- Pour les 3-6 ans (PS-MS-GS) : Anita, Laurine, Victoria
- Pour les 6-11 ans (du CP au CM2) : Arthur, Garance

**LA DIRECTION EST ASSUREE PAR :** Clémentine

### DOSSIER DE L'ENFANT :

Les parents devront remplir et fournir un dossier par enfant (valable une année scolaire), contenant les documents suivants :

- Fiche de renseignements dûment complétée avec le numéro allocataire CAF
- Fiche sanitaire avec certificat médical attestant que les vaccinations sont à jour et que l'enfant est apte à vivre en collectivité **ou** photocopie des vaccins à jour
- Attestation d'assurance extra-scolaire/responsabilité civile de l'année en cours
- Copie de l'avis d'imposition 2022 (au titre des revenus 2021) pour les familles non-allocataires CAF
- Règlement intérieur accepté et signé
- Feuille d'adhésion Familles Rurales

### PRISE DE MEDICAMENTS :

Aucun traitement ne doit être laissé aux enfants. Si un traitement est en cours, nous vous remercions de nous le fournir avec l'ordonnance en cours de validité, lisible, stipulant les modalités et le nom de l'enfant. Le médicament doit également être identifié au nom de l'enfant, avec l'emballage d'origine et une date de péremption valide.

### TENUE VESTIMENTAIRE :

Il est fortement conseillé d'habiller les enfants avec des vêtements ne craignant plus les tâches : peinture, herbe, terre, ...  
Nous vous remercions de bien vouloir habiller vos enfants avec des vêtements de saison (gilet, K-Way, casquette, ...)  
Afin de pouvoir participer à tous les jeux et à toutes les activités, il est également recommandé de mettre des baskets à vos enfants.

Pour les petits, il est utile de prévoir un change et le doudou.

### OBJETS ET JOUETS :

Tous les objets et/ou jouets extérieurs à l'Accueil de Loisirs sont fortement déconseillés, et même interdits pour les enfants de moins de douze ans (téléphones portables, jeux vidéo, objets dangereux, etc.). Si les enfants viennent tout de même avec des objets/jouets/cartes en tout genre, ils restent sous la responsabilité de l'enfant le cas échéant, en cas de perte, vol, et/ou casse. L'équipe d'animation se réserve le droit d'en interdire l'utilisation lors des temps d'activité.

### STATIONNEMENT / SÉCURITÉ :

#### **PETIT RAPPEL : NOTRE ACCUEIL DE LOISIRS N'EST PAS UN DRIVE !**

Les enfants sont notre priorité, et cela passe assurément par la **SECURITE !**

**Merci de vous garer sur le parking prévu à cet effet  
(ou sur le parking de l'église).**

Votre enfant ne sera pas autorisé à sortir du centre si ces conditions ne sont pas respectées.

### RESTAURATION :

L'Accueil de Loisirs ne propose pas de service de restauration. Les repas doivent être fournis par les familles et remis, dans un sac plastique, portant le nom de l'enfant, à l'équipe d'animation dès l'arrivée de l'enfant sur la structure. N'hésitez pas à étiqueter les différentes boîtes et bouteilles de votre enfant.

Les repas peuvent être réchauffés au micro-ondes, sur place.

Le soir, quelque soit l'activité, un goûter collectif est fourni par l'association et distribué aux enfants.

Tout au long de la journée, les enfants peuvent boire à leur demande et une vigilance particulière est mise en place lors des fortes chaleurs.

### ABSENCES :

Si vos enfants doivent s'absenter une journée ou une demi-journée, nous vous prions de prévenir l'équipe d'animation pour qu'ils n'attendent pas les enfants inutilement, et que l'organisation de la journée se fasse au mieux : préparation de matériel, commande de goûter, etc...

Seules les absences avec certificat médical sont susceptibles d'être remboursées.

Il est possible d'annuler des Mercredis jusqu'au vendredi de la semaine précédente; si cela n'est pas respecté, le mercredi sera malheureusement facturé.